

Date et envoi de la convocation : 26 février 2026

Présents : DUPUIT Guy, CLERC Hervé, MUZY Josiane, MONIER Joël, COLIN Christelle, PONTUS Jacques, ROUDEIX Hélène, BOULLY Stéphanie, BOZONNET Éric, MARIN Alain, ROBIN Nathalie (arrive au point n° 08), VOLATIER Leslie, DESMARIS Thierry, BERTILLOT Gisèle et JOSSERAND Sébastien.

Excusés et absent : CHAMBOUVET Philippe (donne pouvoir à DUPUIT Guy).
GUILLERMIN Cécile,

Absents : CŒURET Christelle et BUISSON Nicolas.

M. le Maire ouvre la séance de ce cinquantième et dernier Conseil Municipal de cette mandature. Il procède à l'appel et vérifie le quorum. Le quorum est atteint, le Conseil Municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

////////////////

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance (rapporteur : Guy DUPUIT)

L'assemblée délibérante désigne, à l'unanimité, Alain MARIN, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

////////////////

2. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 janvier 2026 (rapporteur : Guy DUPUIT)

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques sur le Procès-Verbal (PV) de réunion du lundi 19 janvier 2026, qui leur a été préalablement transmis.

Aucune observation n'étant effectuée, le PV du lundi 19 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents (2 abstentions : Thierry DESMARIS et Leslie VOLATIER).

////////////////

3. Attribution d'une subvention au CCAS (rapporteur : Hervé CLERC)

Afin d'équilibrer le budget du CCAS, il convient d'attribuer une subvention communale, comme le Code de l'action sociale et des familles le permet. Un montant de 4 500,00 € été inscrit dans le projet de budget du CCAS, au titre de cette subvention.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention annuelle de fonctionnement de 4 500 € au CCAS.

Abstention :	1 (Leslie VOLATIER)
Pour :	14
Contre :	0

////////////////

4. Lutte contre les déchets abandonnés diffus – Signature d'une convention de groupement avec le SMIDOM (rapporteur : Guy DUPUIT)

M. le Maire explique qu'en juin 2024, la Commune de Mézériat a signé avec l'éco organisme CITÉO, une convention « déchets abandonnés ». Le SMIDOM Veyle Saône, bien que supportant les frais de nettoyage des points d'apport volontaire, ne pouvait répondre directement à cet appel à projets, n'étant pas une collectivité à fiscalité propre.

Or, à ce jour, CITÉO a fait évoluer son dispositif et les syndicats peuvent désormais porter la convention pour ses communes adhérentes. Cette modification permettrait au SMIDOM de récupérer annuellement 0.90 € / hab, soit 40 500 € environ, argent qui couvrirait en partie les frais de nettoyage des PAV estimés annuellement à 110 000 € (2/3 représentant la masse salariale chargée des postes concernant le nettoyage des PAV, 1/3 représentant les près de 55 000 km parcourus avec les véhicules du SMIDOM).

Par courrier de demande en date du 6 février 2026, il a donc été demandé la résiliation de la convention initiale entre la Commune et CITÉO.

Il est donc proposé d'adhérer à un groupement avec le SMIDOM pour participer à l'appel à projets de CITÉO portant sur la gestion des déchets abandonnés diffus et d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention. La répartition du montant de la contribution CITÉO s'élèverait à 50/50 entre commune et SMIDOM.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- d'adhérer à un groupement avec le SMIDOM pour participer à l'appel à projets de CITÉO portant sur la gestion des déchets abandonnés diffus,
 - d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.
- La répartition du montant de la contribution CITÉO s'élèverait à 50/50 entre commune et EPCI.

Abstention :	1 (Leslie VOLATIER)
Pour :	14
Contre :	0

////////////////////

5. Organisation des élections municipales 2026

Les élus municipaux procèdent à l'organisation du bureau de vote et à l'établissement du planning des permanences pour le scrutin prévu les dimanches 15 et 22 mars prochains.

////////////////////

6. Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) – Points lumineux

Dans la continuité des travaux des première et deuxième tranches par le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), M. le Maire fait part de l'ouverture de la 3^{ème} tranche pour le changement des points lumineux. Cette tranche porte cette fois-ci sur 136 points. Le coût total de l'opération s'élève à 217 800 €, avec une participation du SIEA de 69 649,20 € et un reste à charge pour la Commune de 112 422.89 €, dont 45 % financés par un emprunt de 2 % sur 12 ans.

À noter quelques modifications sur cette nouvelle tranche, chaque armoire sera désormais dotée d'un PC, qui permettra de suivre au mieux les consommations et une avance de trésorerie est désormais possible.

La commande a donc été lancée, les travaux démarreront en juillet pour se terminer vers la fin du mois d'août.

Un récapitulatif par tranche est présentée aux conseillers municipaux.

		MONTANT TRAVAUX TTC (€)	PARTICIPATION SIEA (€)	RESTANT A CHARGE COMMUNE (€)	DONT MONTANT FINANCE INTRACTING 13/12 ANS (€)	DONT FINANCE COMMUNE (€)
1ère tranche 2023						
NOMBRE DE POINTS LUMINEUX	78	76 200,00	30 859,20	32 840,95		32 840,95
2e tranche 2025						
NOMBRE DE POINTS LUMINEUX	99	69 100,00	22 920,00	34 844,84	21 780,00	13 064,84
3e tranche 2026						
NOMBRE DE POINTS LUMINEUX	136	72 500,00	15 870,00	44 737,10	38 000,00 €	6 737,10
TOTAUX	313	217 800,00	69 649,20	112 422,89	59 780,00 €	52 642,89

Au final, le remplacement des points lumineux par des full led devrait permettre à la Commune, de bénéficier d'un gain de consommation de 18 000 €.

////////////////////

7. Décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Date de signature	Acte	Prestataire	Objet	Montant HT
05/01/2026	marché	SMIDOM	Installation d'un compostage complet	2 170,88
12/01/2026	marché	PLG	Achat de produits d'entretien pour le restaurant scolaire	215,56
19/01/2026	marché	NOVOFERM	Achat d'une roulette pour réparation de la porte de garage du local voirie	124,56
20/01/2026	marché	GARRY	Achat d'une rotabuse	202,00
20/01/2026	marché	GPR	Installation d'un faux plafond et rajout de doublage thermique à la salle des fêtes	5 014,98
21/01/2026	marché	MICHAUD	Achat d'une soupape pour le chauffe-eau du vestiaire du stade de football	76,16
27/01/2026	marché	KILOUTOU	Location de 50 clôtures mobiles de chantier pour le concert du 29/08/2026	883,23
28/01/2026	marché	SARL ESPACE AUTO GUICHARD RICHONNIER	Achat d'un bloc feux clignotants du camion Mitsubishi	354,98
28/01/2026	marché	GARRY	Révision de la tondeuse KUBOTA	3 066,59
30/01/2026	marché	EUREKAMICRO	Contrat de maintenance et télémaintenance pour l'année 2026	2 000,00
30/01/2026	marché	SARL CONTASSOT MALOIS COUR	Ordre de mission pour constat des travaux effectués à la salle des fêtes en vue du changement d'architecte	460,00

31/01/2026	marché	AMAZON	Achat de détecteur de mouvement pour la cour de la maison des associations	67,80
02/02/2026	marché	CODEP	Achat d'un projecteur LED pour le parking de la maison des associations	477,36
03/02/2026	marché	MAGELEC	Achat de projecteur et de détecteurs pour le chemin d'accès de la maison des associations	215,57
06/02/2026	avenant marché	Groupement INSULA ARCHITECTE / STUDIS	Modification sans incidence financière de la composition du groupement de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la salle des fêtes après abandon de la mission par le mandataire INSULA	
10/02/2026	marché	DUMONT SECURITE	Création de plans de sécurité à la salle des fêtes	978,79
10/02/2026	marché	DUMONT SECURITE	Achat de 5 extincteurs avec ses 5 panneaux d'identification pour la salle des fêtes	503,26
10/02/2026	marché	MICHAUD	Changement d'un circulateur à la maison des associations	2 128,10
10/02/2026	marché	BGP	Achat de dix tubes de l'appareil anti-insectes dans la cuisine du restaurant scolaire	200,00
10/02/2026	marché	BGP	Contrat de maintenance pour l'entretien des équipements au restaurant scolaire (équipement électrique - froid - cuisson-laverie)	630,00
11/02/2026	marché	SPRINT	Achat de fournitures administratives	234,12
11/02/2026	marché	SPRINT	Achat d'isolairs	1 216,35
12/02/2026	marché	ASSOCIATION PATTES BLANCHES 01&71	Convention d'action de capture et de stérilisation des chats errants	2 500 net maximum
12/02/2026	marché	TECHNIVAP	Maintenance portant sur le nettoyage et dépoussiérage des réseaux de ventilation au groupe scolaire	938,00
13/02/2026	marché	MEDHI EL OUARIACHI TRAVAUX MACONNERIE	Rénovation de l'escalier du restaurant le Petit Méziéat	2 750,00
18/02/2026	convention	Communauté de Communes de la Veyre	Mise à disposition du gymnase pour le SLIS à usage d'entraînement	
13/02/2026	marché	MICHAUD	Changement du vase d'expansion de la chaudière du groupe scolaire	873,17

Le Conseil Municipal prend acte de ces délégations.

////////////////////

8. Commissions communales et services communaux

Chaque Adjoint rend compte de l'activité de la Commission, dont il assure la vice-présidence.

■ Commission Communication

Josiane MUZY, deuxième Adjointe, signale que le dernier Mézémag du mandat a bien été distribué. Elle attend les informations issues des élections et la mise en place d'une nouvelle commission pour l'élaboration d'un nouveau numéro.

■ Commission Sécurité

Idem pour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La deuxième Adjointe attend les élections pour la mise à jour du document (revoir les contacts d'élus notamment). Les conseillers municipaux, qui termineront leur mandat à l'issue de ces prochaines élections, devront rapporter leur exemplaire de PCS, ce document étant réservé aux élus en fonction. Pour la gestion des risques, la population a été destinataire d'un exemplaire du DICRIM (Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs).

■ Commission Affaires scolaires

Josiane MUZY termine par un point sur l'activité au niveau scolaire.

Plusieurs réunions se sont tenues dernièrement sur la gestion des enfants pendant le temps périscolaire. Le restaurant scolaire, bien que grand, a une capacité d'accueil limitée à 180 personnes maximum (enfants et adultes). Or, certains jours, 178 enfants déjeunent à la cantine. Pour pallier la situation, il a donc été décidé la mise en place de 2 services. Cet essai, démarré à la rentrée des vacances de février, a donné satisfaction et le personnel s'est adapté à cette nouvelle organisation.

Au niveau de la discipline, des mesures ont également été mises en place. Le règlement a été affiché au restaurant scolaire. Un carnet permettra désormais de consigner les incidents des enfants pendant le temps périscolaire, l'original sera signé par l'enfant et ses parents et une copie sera conservée par la Commune. Si une sanction plus importante s'impose, le dispositif actuel prévu au règlement intérieur continuera de s'appliquer, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'enfant.

Par ailleurs, le personnel intervenant à l'école a été formé à l'utilisation des produits de nettoyage. Au vu de cette formation, une réflexion est lancée pour pousser l'initiative, en prévoyant des formations en matière de premiers secours.

La deuxième Adjointe termine en signalant que le Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est réuni la semaine dernière. Les élus enfants travaillent sur plusieurs pistes de projets. Des documents leur ont été remis suite à la visite des élus adultes au Sénat. Il leur a été préconisé de venir assister au scrutin du 15 mars prochain.

■ Commission Animation

Christelle COLIN, quatrième Adjointe, fait un point sur les demandes de subventions de la part des associations. À ce jour, 25 demandes de subventions de fonctionnement et 7 de subventions exceptionnelles ont été déposées auprès du secrétariat de mairie. Les dossiers sont actuellement en cours et l'attribution des subventions devrait intervenir lors du vote du budget primitif 2026.

Bonne nouvelle, ayant une lisibilité sur la fin des travaux de la salle des fêtes, le calendrier des fêtes 2026 a été ouvert. Les associations ont jusqu'au 20 mars pour faire connaître leurs souhaits. Une réunion d'arbitrage sera organisée en avril prochain.

M. le Maire en profite pour apporter des précisions sur les travaux de la salle des fêtes, ceux-ci devraient se terminer fin mars. Le passage de la commission de sécurité est programmé pour le jeudi 16 avril. L'accessibilité de la salle aux usagers se fera à compter du 10 mai, après l'inauguration prévue le 08 mai au soir.

■ Bibliothèque municipale

Gisèle BERTILLOT fait un point sur le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Une démonstration du nouveau logiciel de gestion a été effectuée, le retour est plutôt positif, il offrira davantage de possibilités et facilitera le travail des bénévoles.

La bibliothèque donne rendez-vous aux lecteurs lors de ses différentes manifestations : opération « Graine de lecteurs », lecture de contes, etc.

Suite aux préconisations de la BDP (Bibliothèque Départementale de l'Ain), la bibliothèque ouvrira les mercredis matin. Les horaires n'ont pas encore été définitivement fixés.

■ Commission Développement Durable

Jacques PONTIUS, cinquième Adjoint, évoque le projet de poursuivre le cheminement doux au quartier des Dalles. Une demande a été effectuée auprès d'une entreprise, en vue d'obtenir une première approche budgétaire.

Éric BOZONNET signale que la saison étant revenue, des pièges de frelons ont été positionnés à différents endroits du territoire pour tenter d'attraper les fondatrices.

■ Commission Travaux

Joël MONIER, troisième Adjoint, annonce que les consultations en matière de travaux ont été lancées. On attend la mise en place de la nouvelle équipe et le vote du budget pour valider.

Arrivée de Nathalie ROBIN à 21h03.

■ Commission Finances

Hervé CLERC, premier Adjoint, annonce que la trésorerie est de l'ordre de 450 000,00 €.

Des dépenses de paiement de travaux de la salle des fêtes d'un montant avoisinant les 78 000,00 € vont venir prochainement en déduction de ce montant. Hervé CLERC précise que le changement de maître d'œuvre n'a pas permis le règlement de factures pendant un mois environ.

À ce jour, il reste encore à payer environ 720 000,00 € de travaux. Hervé CLERC précise qu'il sera peut-être amené à activer la ligne de trésorerie décidée par l'assemblée délibérante, lors de la séance du 08 décembre dernier. Tout va dépendre du versement des subventions. À ce titre, la Commune a perçu ce mois 80 000,00 €, au titre du fonds vert et la Région a fait connaître ce jour, sa décision d'attribution d'une subvention de 46 000,00 €.

Malgré tout, cela pourrait s'avérer insuffisant en matière de trésorerie, et le premier Adjoint se renseigne actuellement auprès d'un établissement bancaire quant au taux proposé et la durée pour la ligne de trésorerie.

////////////////////

9. Informations Communauté de Communes de la Veyle (CCV)

■ Conseil Communautaire

Nathalie ROBIN rappelle que la dernière séance de conseil communautaire s'est tenue le lundi 23 février 2026 à Bey. Cette séance a été consacrée principalement à l'approbation des budgets 2026 avec reprise anticipée des résultats 2025. Une hausse des taux d'imposition de 2 % a été adoptée ainsi qu'une augmentation de la taxe GEMAPI, pour permettre le financement en partie des travaux de la confluence Veyle-Irance. Pour information, un fonds de concours a été octroyé à la Commune pour un montant maximum de 4 500,00 €.

Le procès-verbal de séance sera consultable à l'adresse suivante : <https://www.cc-laveyle.fr/la-veyle/les-conseils-communautaires/les-comptes-rendus-2026>.

////////////////////

10. Comptes rendus des travaux des associations, des syndicats et autres organismes formations Communauté de Communes de la Veyle (CCV)

■ Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mézériat

M. le Maire a assisté à la dernière assemblée générale de l'Amicale des Pompiers.

L'association enregistre pour l'année 2025, un résultat financier de 4644 €. Celui-ci a pu être obtenu notamment grâce à la traditionnelle vente de calendriers et l'organisation de diverses manifestations.

■ Assemblée générale du Syndicat d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SleA)

Éric BOZONNET rend compte du Comité syndical du 05 février dernier. Cette séance a été consacrée à l'adoption des documents budgétaires (6 budgets et 1 budget principal pour un montant de 191 millions d'investissement). Le Conseiller municipal ayant transmis le compte rendu en amont, il n'apporte pas de précision supplémentaire sur ce point.

En revanche, il souhaite clarifier les compétences entre commune et EPCI. En effet, au titre de ses compétences dévolues par ses statuts, le SleA exerce :

- l'électrification (les communes restant propriétaires du réseau électrique de distribution). Pour Mézériat, il s'agit de 28 km de longueur de réseau souterrain et 44 km de réseau aérien. Pour l'exercice de cette compétence, la participation communale versée au SIEA s'élève en 2024 à 0,31 € par habitant,
- le gaz depuis le 10 mars 1997, idem pour l'électricité avec pour Mézériat, un décompte de 14 km de réseau et une participation de 10 € par habitant.
- l'éclairage public avec la prise en charge des travaux neufs de rénovation et de mise aux normes du réseau. La Commune possède 403 points lumineux avec un coût d'environ 29 € / point. La participation de la Commune s'élève à 3 288 € de part fixe et 13 182 € de part variable.
- l'IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicule Electrique),
- le SIG (Système d'Informations Géographiques), qui gère les données et met à disposition des communes, des solutions d'exploitation pour la cartographie, l'instruction des dossiers d'application du droit des sols et la gestion des cimetières.
- la construction du réseau fibre optique avec le Réso-Liain (Régie d'Exploitation du Service Optique de LIAIN), qui représente sur la commune, 76 km.

Pour l'avenir, le projet majeur que souhaite développer le SleA à moyen terme est le projet TITA (Territoire Ingénierie et Durable de l'Ain). Cet outil permettra aux élus et aux services, de bénéficier d'une plateforme en ligne regroupant l'ensemble des données techniques du territoire, de l'éclairage public, de la consommation énergétique. Depuis cette interface, les communes pourront suivre ce qui se passe sur leur territoire, repérer les anomalies, anticiper les travaux et aider à terme à la prise de décisions. Ce projet inclura la sécurité dans le domaine public, en facilitant notamment le déploiement des réseaux de vidéoprotection.

■ Comité du Syndicat Veyle Vivante

Leslie VOLATIER rend compte de la dernière séance, qui s'est tenue à Confrançon le 18 février dernier. L'assemblée délibérante a approuvé les différents documents budgétaires : CFU (Compte Financier Unique) et Budget Primitif (BP). Le budget a été voté en équilibre pour un montant de 746 049 € en section de fonctionnement et 1 065 186 € en section investissement.

Au titre des opérations d'investissement, la renaturation de la confluence Veyle-Irancy à Mézériat est l'une des opérations nouvelles du Syndicat, comprenant une étude de faisabilité pour 90 000 € et un budget rehaussé à 193 000 € dans le cas probable d'études complémentaires à prévoir. Autre point : l'adhésion par le Syndicat au contrat Eau Climat Veyle-Dombes-Chalaronne, outil proposé par l'Agence de l'eau pour 4 ans de 2026 à 2029 (équivalent du contrat de rivière antérieurement). Le chantier de renaturation de la confluence à Mézériat, fait partie des actions de ce contrat pour un montant prévisionnel de travaux de l'ordre de 2 400 000 €, financé à 50 % par l'Agence de l'eau et 20 % par le Département.

■ Assemblée générale des Jardins de la Féole

Éric BOZONNET fait part du déroulement de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 25 janvier dernier. L'association compte à ce jour 11 adhérents. Le prix de location des parcelles est fixé à 20 € à l'année. La récolte de la saison a été satisfaisante, malgré la présence de ragondins.

Au titre des projets, l'association souhaiterait bénéficier d'une cabane pour ranger son matériel, l'ancienne cabane mise en place par la Commune ayant été détériorée par les conditions climatiques. La création d'un verger est également à l'étude.

////////////////

11. Informations et questions diverses

- M. le Maire annonce tout d'abord, qu'un acheteur s'est porté acquéreur du parking de l'ancien restaurant du « Sot Ly Laisse » aux Pigots et a fait don des grosses pierres à la Commune.

Le propriétaire et gérant BIGMAT a informé la Commune de la revente de sa société. Un repreneur s'en est porté acquéreur, mais sans reprise des bâtiments de Mézériat. Une réflexion sera lancée quant au devenir de ceux-ci situés au cœur de village.

Autre information, un agent technique recruté en avril dernier a fait connaître sa décision de ne pas renouveler son contrat. Une annonce va donc être prochainement publiée sur le site emploi territorial, afin de pourvoir à son remplacement.

M. le Maire a rencontré les deux représentants du Repair Café, qui lui ont fait part de leurs difficultés pour constituer un bureau. L'association est saine et fonctionne bien. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher des membres de l'association.

Enfin, l'inauguration du dojo à la nouvelle maison des associations est prévue le vendredi 29 mai 2026 à 18h00.

////////////////

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ou information n'étant posée ou donnée, M. le Maire lève la séance à 21h34. Pour clore, Guy DUPUIT dit quelques mots à l'attention des élus pour les remercier notamment de leur implication durant toute cette mandature.

Le secrétaire de séance,

Alain MARIN



Le Maire et Président de séance,

Guy DUPUIT

